Les temps de guerre

Grauves est à 45 km de la ligne de front et le canon se fait entendre, très inquiétant. Dés la déclaration de guerre, est fournie une liste de volontaires engagés dans la garde communale.



Dès octobre 1914, les réfugiés commencent à affluer, venant du nord du département, des Ardennes et de Belgique.

Les habitants font preuve de la plus large hospitalité.

Sur le front, à Verdun et sur la Somme, les nouvelles des blessés sèment la consternation et les morts qu'on rapatrie endeuillent le village. A partir de 1916, des troupes sont cantonnées dans la commune : les gradés sont logés chez l'habitant et les soldats dans des baraquements sur la terre du Clos Fournier. Les Allemands ne passeront pas par Grauves qui évitera donc la catastrophe.

La vie après l'Armistice reprend petit à petit son cours. Le 17 novembre 1919, Grauves reçoit l'autorisation d'élever un monument aux morts de la Grande Guerre.

Lors de la seconde guerre mondiale, l'ordre d'évacuation lance certaines familles sur les routes.

Après cet exode douloureux, elles regagneront leurs habitations.

Grauves ne sera pas occupé par les troupes allemandes, ni par les milices, ni par la gestapo. Il n'y aura pas de Kommandantur. Seuls, deux Feldgendarmes viennent plusieurs fois par semaine pour affaires administratives et le maire reçoit des ordres écrits de la Kommandantur d'Epernay: couvre- feu, restitution des armes, travail...

Pendant 4 ans, la vie va s'organiser avec pour mot d'ordre "la débrouille", certains vont prendre le maquis, ceci jusqu'à la libération.